

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal



OBJET : Choix de l'entreprise attributaire pour les travaux de réalisation d'un espace récréatif couvert à l'école de Cormaranche-en-Bugey

Séance du 24 juillet 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-quatre juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-huit juillet deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 57

Membres présents :

Ms. ALLANDRIEU Bernard, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOUIIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GENOD Patrick, GRIOT Bernard, HARNAL Sébastien, LEMOINE Gilbert, LYAUDET Stéphane, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice, ZANI Guy,
Mmes BERTHET Claire, BOUDET Evelyne, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, MACHON Annie, MARTINE Christine, PALAZZI-ZANI Nelly (arrivée à 19h59), ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

Membres absents excusés :

Ms. ALLARD Cyrille (pouvoir à CORTINOVIS Bernard), DUSSUYER Régis (pouvoir à DRHOUIIN Jacques), JARASSIER Hervé (pouvoir à Jean-Michel CYVOCT), RODRIGUEZ-CERVILLA José (pouvoir à ARGENTI Bernard),
Mmes BORGNA Séverine (pouvoir à CHATEAU Marie-Luce), CARRARA Carole (pouvoir à FERRARI Jean), GRITTI Delphine (pouvoir à GENOD Patrick), LETRAY Marie-Odile (pouvoir à PIFFADY Philippe), LIEVIN Karine (pouvoir à BERTHET Claire), MASNADA Isabelle (pouvoir à ROSIER Nicole), PETIT Odile (pouvoir à EMIN Philippe),

Membres absents :

Ms. CHARVOLIN Roch, FRAISEAU Alain, PETITNICOLAS Christophe, RAOULT Jean-Pierre, TABOUREL Philippe, Mmes BARDON Fabienne, BARTHELET Annaëlle, CHENET Valérie, JOLY Fabienne, ROTARU Maria, SAUQUET Marlène, TREUVELOT Catherine,

Secrétaire de séance : TRAINI Marie

Soit : 34 présents, 11 pouvoirs.

M. le Maire expose qu'une consultation a lancée en le 13 juin 2019 sur la plateforme dématérialisée de la Voix de l'Ain et sur le journal « La Voix de l'Ain » du 22 juin, relative à la réalisation d'un espace récréatif couvert à l'école de Cormaranche-en-Bugey.

Les candidats avaient jusqu'au 28 juin 11h30 pour apporter leur réponse à cette consultation.

Si 15 entreprises ont téléchargé un dossier de consultation, 2 seulement ont répondu à l'annonce.

- L'entreprises GIROD-MORETTI a exposé qu'elle n'était pas en mesure de proposer une offre sur ce marché faute de pouvoir respecter les délais impartis dans la consultation.
- L'entreprise Vincent GIANNASI a déposé une offre répondant point par point à la consultation, pour un montant de 43 563,64 €HT.

Cette proposition ayant été approuvée par la commission MAPA du 08 juillet 2019, M. le Maire propose de valider l'offre proposée par l'entreprise Vincent GIANNASI telle que ci-avant présentée et de l'autoriser à engager la dépense.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** l'offre relative aux travaux de réalisation d'un espace récréatif couvert à l'école de Cormaranche de l'entreprise Vincent GIANNASI selon le devis proposé ;
- **AUTORISE** M. le Maire à engager la dépense relative auxdits travaux ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,


Philippe EMIN

